



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que :SARL DIAGNOSTIC IMMOBILIER 28 - 6 LES VIVIERS
28250 SENONCHES

est titulaire d'un contrat n° 127804382

garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d'Expert immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et
expertise désignées dans le tableau ci dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement :

- sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous:
- et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes **possédant toutes les certifications
correspondantes exigées par la réglementation.**

NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES ASSUREES PAR LE CONTRAT
Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ,
Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante,
Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments,
Etat de l'installation intérieure de gaz,
Etat des risques naturels, sismiques et technologiques,
Diagnostic de performance énergétique,
Etat de l'installation intérieure d'électricité,
Mesurage dans le cadre de la « loi Carrez »,
Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes de surface et d'habitabilité (prêt à taux 0%),
Habilitation Electrique BR,
Assainissement
Accessibilité handicapés.

Le montant de la garantie Responsabilité civile Professionnelle est fixé à 610.000€ par sinistre
et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation, valable pour la période du 01/04/2015 au 30/06/2015 ne peut engager MMA IARD
Assurances Mutuelles / MMA IARD en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat
d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Senonches, le 01/04/2015

L'assureur

Jean-Claude BINET
Agent Général Exclusif MMA
23 ter rue Louis Peurel BP 20021
28250 SENONCHES
Tél : 02 37 37 80 00 - Fax : 02 37 37 75 47
N° ORIAS : 07010680 - www.orias.fr